

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, je ne suis pas tout à fait sûr quel est notre statut en ce moment, étant donné qu'il est six heures passé. Toutefois, il me semble que tous les députés voudraient que je vous exprime officiellement ou officieusement, en cette session qui verra sans doute la fin de la 24^e législature, nos remerciements à tous pour la façon admirable et juste, la bonne humeur et l'amabilité avec laquelle vous avez présidé nos délibérations. Si l'atmosphère de la Chambre n'était pas toujours amicale, monsieur l'Orateur, ce n'était certainement pas de votre faute. En effet, vous avez toujours fait preuve d'amabilité, d'équité, et du désir de ne traiter que les questions dont la Chambre était saisie. S'il n'y a pas entente sur toutes les questions en suspens, monsieur l'Orateur, je suis néanmoins sûr d'exprimer le sentiment unanime de la Chambre, en vous remerciant de la façon dont vous avez présidé les séances de la 24^e législature, comme d'ailleurs, celles de la 23^e.

J'espère que vous ne trouverez pas inopportun, monsieur l'Orateur, que je vous associe à d'autres, pour leur exprimer ma gratitude. Je pense, évidemment, au greffier de la Chambre ainsi qu'au premier et au deuxième greffiers adjoints. Ils ont toujours été justes, courtois, et dévoués à leur tâche. Tous les députés sont, je crois, fort satisfaits que la Chambre ait été si admirablement servie par ses fonctionnaires.

Je ne me rendais pas compte que le premier ministre arriverait à ce moment-là, monsieur l'Orateur, sinon j'aurais proposé quelques minutes de détente, en attendant son arrivée. Il m'a, toutefois, fait dire d'achever mes observations. Dans ce cas, je remercie également le personnel de la Chambre des communes, le sergent d'armes et son suppléant, ainsi que les employés de tous les services rattachés à la Chambre, qui l'ont servie si fidèlement.

Vous aviez comme associés, et comme soutiens, monsieur l'Orateur, deux députés dignes de leur tâche, c'est-à-dire l'Orateur suppléant et le président suppléant des comités. Comme vous, ils ont présidé aux délibérations de la Chambre et des comités, avec justice et dignité, en cherchant également à entourer leur apport aux travaux de la Chambre d'une atmosphère aussi agréable que possible dans un Parlement dont on connaît les divergences d'opinions. Les propos que j'exprime, monsieur l'Orateur, s'étendent à tous ceux qui ont servi la Chambre, et je crois qu'ils sont conformes au sentiment de tous les députés.

L'hon. M. Pickersgill: En l'absence de l'honorable chef de l'opposition que celui-ci regrette, d'ailleurs, beaucoup, et de celle de mon honorable ami, le député de Laurier, qui aurait normalement pris la parole après

le ministre des Finances, je puis dire que l'on n'aurait pu mieux exprimer mes sentiments que dans les termes dont s'est servi le ministre des Finances. Le fait est qu'au cours de la 24^e, ou même la 23^e législature, je n'ai pas toujours été d'accord avec ce que disait le ministre des Finances. Mais, au terme de la présente législature, je suis bien obligé de m'entendre avec lui, car nous savons apprécier la façon dont Votre Honneur, dans certains cas assez ardues et complexes, quand l'assemblée s'irritait et qu'on soulevait des points difficiles, a démêlé les fils embrouillés de la procédure pour rendre des décisions que certains d'entre nous n'approuvaient peut-être pas toujours, mais que nous estimions tous être objectives, équitables et dans la meilleure tradition de l'office élevé que vous détenez.

En ce qui concerne le personnel de la Chambre, le greffier de la Chambre, le sergent d'armes, et tous ceux qui les aident à l'égard des travaux de la Chambre et de l'économie du Parlement, tâche qui devient de plus en plus difficile à mesure que nous occupons des locaux souterrains et autres de plus en plus vastes, je leur exprime mes sentiments de gratitude les plus chaleureux. J'ajouterai que nous espérons bien voir achevés tous les travaux d'excavation quand le prochain Parlement se réunira.

Dans tout ce qui permet à la Chambre de s'acquitter efficacement des tâches qui nous incombent comme représentants du peuple, nous avons toujours pu compter sur l'aide incessante et courtoise du personnel qui a souvent fait de très longues heures, et dans des circonstances très difficiles. Ce n'est pas souvent que nous avons l'occasion d'exprimer nos sentiments de gratitude, et je fais miens tous les propos que le ministre des Finances a eus à l'égard du personnel. Évidemment, cela vaut particulièrement dans le cas du personnel du hansom et certainement peu de députés ont une dette plus grande que moi à l'égard de cette équipe parce que peu lui ont imposé un plus lourd fardeau, s'il faut en croire certaine statistique, que je suis porté à mettre en doute, mais qu'on trouve dans les journaux.

En ce qui concerne l'Orateur suppléant et le président suppléant des comités, je m'associe à ce qu'a dit le ministre des Finances. Ces deux honorables députés ont succédé à d'autres, et dans le cas de l'honorable député de Spadina à cause de circonstances que nous regrettons tous profondément.

Il se peut que nos divergences de vues avec l'Orateur suppléant et le président suppléant des comités aient été parfois plus prononcées qu'avec Votre Honneur. Néanmoins, je veux faire écho ici aux paroles que le ministre des Finances a eues à l'égard des